



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Les migrants sri-lankais

Question écrite n° 2558

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon alerte Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'arrivée régulière de migrants sri-lankais sur l'île de la Réunion. 7 bateaux de pêche ont transporté près de 280 migrants sri-lankais, souvent des pêcheurs avec leurs femmes et enfants, en destination de la Réunion depuis 2018. Ces migrants bravent les risques de la mer, pour rejoindre la Réunion qui est à une grande distance de leur pays d'origine. Ils risquent leur vie pour fuir la crise économique et le climat de grande insécurité que traverse leur pays. Arrivés sur l'île de la Réunion, ils sont pris en charge par les autorités et demandent l'asile politique que certains d'entre eux ont obtenu. En attente de logements, ces migrants sont logés dans des hôtels ou des hébergements d'urgence, créant un climat de tension dans la population réunionnaise. Et pour cause, La Réunion est durement frappée par le un taux de chômage de 19 % ; par un taux de pauvreté de 37 % ; ou encore un manque de logements criant : 30 000 demandes en souffrance. Compte tenu de ces indicateurs, ceci explique la crispation et pourquoi l'arrivée de ces migrants est de moins en moins acceptée par les Réunionnais. De plus, les médias locaux révèlent qu'un nouveau bateau serait en direction de l'île de la Réunion avec à son bord 17 migrants qui auraient été retenus sur la base américaine et britannique de Diégo Garcia. Les migrants expliquent que les militaires américains et britanniques mettraient à leur disposition de nouveau bateau de pêche en état de navigation chargé de vivres pour reprendre la route vers La Réunion. Selon leur cabinet d'avocat londonien : Leigh Day, il y aurait encore 82 personnes sur cette base. Toujours selon les avocats, le nouveau bateau en approche serait dénommé l'Arthika et serait dépourvu de radio et de gilets de sauvetage. Une violation de la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, si cela s'avère être vrai. Pour rappel, Diégo Garcia est un BIOT, *British Indian Océan Territory*. Au regard des éléments précités, il est important que le Gouvernement se saisisse de ce problème dans l'intérêt du bien vivre à La Réunion et de l'ordre public. Le député demande donc au ministre, dans un premier temps, pourquoi ces migrants arrivant sur le sol britannique ou américain sont-ils envoyés dans un département français et non sur le sol britannique ou américain ? Et pourquoi le gouvernement français n'agit-il pas directement avec les 2 pays concernés pour solutionner cette affaire ? Dans un deuxième temps, dans quelles conditions vivent les 82 réfugiés sur la base américaine et est-ce que les droits de l'Homme sont respectés ? Et enfin, il lui demande quelles seront les actions du Gouvernement pour stopper cette affaire qui apparaît comme « un trafic d'humain ».

Texte de la réponse

Les arrivées de personnes en situation irrégulière sur notre territoire sont suivies de près par tous les ministères impliqués, en particulier le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Une reprise des flux en provenance du Sri Lanka est effectivement constatée, en raison de la crise multiforme qui frappe le pays depuis plusieurs mois. Ainsi, 52 migrants regroupés dans 2 bateaux sont parvenus à arriver jusqu'à La Réunion en août et en septembre. Le Gouvernement et les services de l'État cherchent à prévenir un développement de ces mouvements de population en permettant une réponse immédiate et exemplaire. Des démarches ont été effectuées par notre ambassade à Colombo auprès des autorités sri lankaises. Celles-ci sont fortement mobilisées autour de la lutte contre l'immigration clandestine : plus de 1100 migrants et plusieurs

dizaines de départs ont ainsi été stoppés grâce à leur action depuis le début de l'année. Un séminaire conjoint a été organisé entre les services de l'État à La Réunion et les autorités sri lankaises pour continuer à renforcer notre lutte commune contre les départs mais également notre coopération en matière de retours. Enfin, dans la mesure où la route de ces migrants peut parfois passer par les îles britanniques des Chagos, nous avons pris l'attache du Royaume-Uni afin de mener également un travail conjoint de coopération pour partager l'information et renforcer la gestion commune de cette route migratoire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2558

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 octobre 2022](#), page 4818

Réponse publiée au JO le : [20 décembre 2022](#), page 6485